



## COMMISSION JURIDIQUE, DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

### OBJET : RELEVÉ DE DÉCISION DE LA SÉANCE DU 30 AVRIL 2025

Réunie le 30 avril 2025, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements de la Ligue Nationale de Basket a rendu la décision suivante :

#### AFFAIRE DISCIPLINAIRE

##### Dossier n°58 – AS MONACO BASKET

- Défaut de paiement de la contrepartie financière selon l'article 343.4 du règlement financier de la LNB
  - **Une amende de 20 000 euros ferme**
  - **Un retrait ferme de victoire au classement sur la saison 2025/2026**
  - **Deux retraits avec sursis de victoires au classement sur la saison 2025/2026**